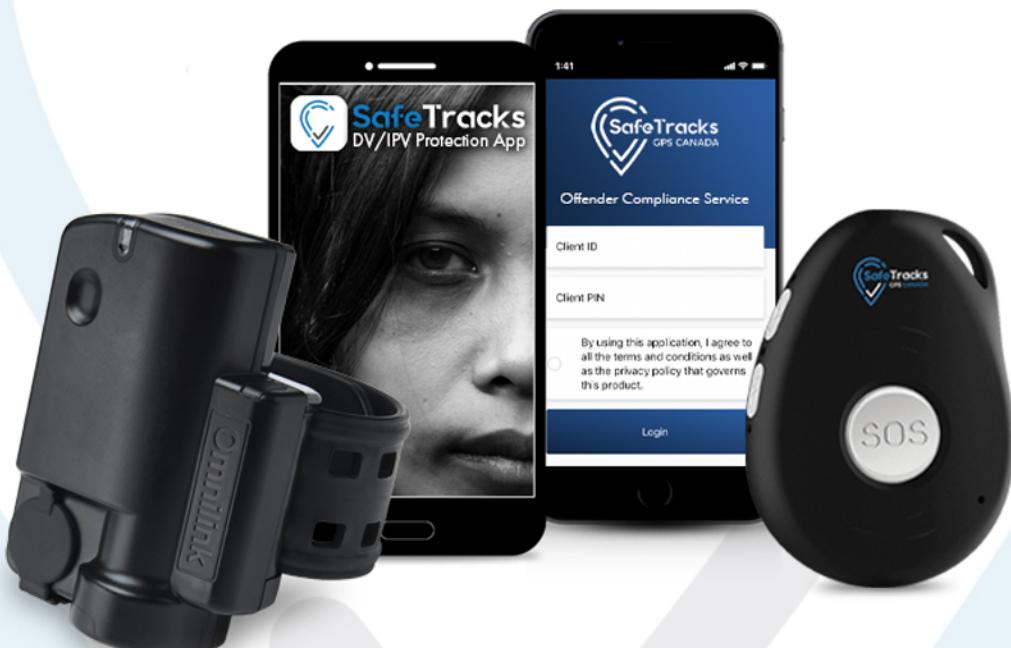


GPS Électronique Surveillé Location Privée et Services Connexes

“Accord du Participant”



Être proactif aujourd'hui, pas réactif demain.

ST-AP-04032025



Documents d'inscription à la location privée SafeTracks

INCLUS DANS CE FORFAIT:

Documents à remplir et à signer au moment de l'installation:

- Accord des participants**
(L'accusé est à la page initiale)
- Exonération de responsabilité et indemnisation**
(L'accusé est à la page initiale)
- Calendrier des paiements**
(L'accusé est à la page initiale)
- Exigences en matière de charge de la batterie (GPS)**
(L'accusé et toutes les cautions à signer)
- Calendrier des communications**
(L'accusé doit confirmer l'information et la page initiale)
- Procédures d'avis de congé**
(L'accusé et toutes les cautions à lire et à reconnaître)

Être proactif aujourd'hui, pas réactif demain.

www.SafeTracksGPS.ca



Accord du Participation

Entre
SAFETRACKS GPS CANADA INC. ("SAFETRACKS")
ET

Nom: _____ Date de naissance: _____
(“Participant”)

Contrat #: _____

En contrepartie des services de SAFETRACKS, j'accepte de me conformer à toutes les conditions de la présente entente et à ses annexes, règles et protocoles connexes.

DEMANDE ET ENTENTE À SURVEILLER

1. À mes frais, _____ jusqu'à ce que la surveillance prenne fin conformément à la section Résiliation de la présente entente, j'accepte que SAFETRACKS me surveille en utilisant:

- un bracelet de cheville GPS (le « bracelet de cheville »)
- Surveillance et suivi GPS ou RF 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 (les « services de surveillance »)

2. Je demande que les services de surveillance ci-dessus me soient fournis dans le cadre de:

- MISE EN LIBERTÉ SOUS CAUTION
- ORDONNANCE PRÉVENTIVE
- PROBATION

OTHER: _____

RENONCIATION À LA CONFIDENTIALITÉ ET DIRECTIVE DE PARTAGER DES RENSEIGNEMENTS AVEC LES AUTORITÉS

3. Je reconnaiss que pour rendre l'ordonnance que je demande, le tribunal doit être convaincu que les organismes d'application de la loi et le tribunal recevront des renseignements complets et fiables à mon sujet de SAFETRACKS, et seront en mesure d'agir en conséquence, même si ces renseignements entraîneront des conséquences juridiques négatives pour moi et même si je nie que les renseignements sont vrais. J'ai donc définitivement et irrévocablement:

- a. dégager SAFETRACKS de toute obligation de confidentialité qu'elle pourrait autrement me devoir; et

Encadré initial

Être proactif aujourd'hui, pas réactif demain.

www.SafeTracksGPS.ca



b. ordonner à SAFETRACKS de fournir tout renseignement, y compris mes données de suivi à mon sujet, en sa possession, à tout SERVICE DE POLICE, ASFC, ENCADR, PROCUREUR DE LA COURONNE, AGENT DE PROBATION OU DE LIBÉRATION CONDITIONNELLE, TRIBUNAL ou tout autre organisme d'application de la loi, et de le faire à tout moment avant, pendant ou après la résiliation de la présente entente:

- i. chaque fois que l'une de ces autorités le demande;
- ii. à tout moment et à sa propre discrétion; et
- iii. sans avoir besoin d'un autre préavis ou d'un mandat, assignation à comparaître, ordonnance de communication ou autre autorité légale au-delà de la présente accord.

Cela peut inclure, sans s'y limiter:

- i. fournir des rapports de conformité réguliers;
- ii. fournir un accès ouvert et sur demande au logiciel de surveillance de SAFETRACKS;
- iii. signaler des violations possibles ou confirmées de mes conditions de justice pénale;
- iv. fournir ma photo ou d'autres renseignements d'identification personnelle;
- v. coopérer à toute enquête policière ou surveillance à mon sujet; et/ou
- vi. fournir à la Couronne les rapports, l'aide ou le témoignage dont elle peut avoir besoin;.

ENGAGEMENT ET INDEMNITÉ EN MATIÈRE DE PREUVE

5. Je reconnaiss qu'en incluant la surveillance par SAFETRACKS dans mon plan de surveillance, je demande au tribunal d'accepter que la technologie de surveillance est fiable.
6. Je comprends qu'en tant que partie intégrante de son programme, SAFETRACKS s'engage envers la Couronne à ce que, dans l'éventualité d'une violation de ma part, SAFETRACKS mettra gratuitement à la disposition de la Couronne ou de la police compétente tous les éléments de preuve pertinents, y compris les témoignages d'experts, et que cet engagement est utile pour m'aider à atteindre le résultat que je recherche en participant au programme. Je comprends également que si je nie une violation signalée en contestant la fiabilité de la surveillance, SAFETRACKS pourrait engager des coûts substantiels pour donner suite à cet engagement.
7. Je comprends qu'en acceptant de me fournir les services de surveillance et en établissant le prix de ses services, SAFETRACKS exige donc que je prenne l'engagement suivant et je le fais par la présente : J'indemnise SAFETRACKS de tous les coûts qu'elle pourrait encourir, et/ou tels que prévus dans le calendrier de paiement ci-joint, pour mettre des preuves à la disposition de la Couronne ou de la police de la juridiction, y compris, mais sans s'y limiter, une indemnisation pour le temps tout témoin de SAFETRACKS est tenu de se présenter au tribunal ou d'être en disponibilité pour comparaître au tribunal, les honoraires d'expert et les frais de déplacement si je:

Encadré initial

Être proactif aujourd'hui, pas réactif demain.

www.SafeTracksGPS.ca

- a. refuser une infraction détectée par les services de surveillance;
- b. ne consentent pas à ce qu'un rapport présentant des données générées par le service de surveillance soit admis en preuve pour prouver la véracité de leur contenu;;
- c. ne consentent pas à ce que des rapports de surveillance soient présentés par le personnel de SAFETRACKS et que le personnel de SAFETRACKS puisse expliquer ou interpréter un tel rapport sans en être l'auteur ou être qualifié en tant qu'expert dans la science sous-jacente de la surveillance par radiofréquence ou de la surveillance GPS;;
- d. n'admettez pas que la science sous-jacente à la technologie de surveillance est fiable;
- e. ne consentez pas à ce qu'un témoignage soit présenté par téléphone ou vidéoconférence;;

PAS D'ALTÉRATION, SUIVEZ LES INSTRUCTIONS, COMMUNIQUEZ ET COOPÉREZ AVEC LE PERSONNEL DE SAFETRACKS

- 8. Je porterai le bracelet de cheville sur ma cheville et je n'essaierai pas de retirer, de falsifier ou d'interférer avec le fonctionnement du bracelet de cheville ou de tout équipement connexe.
- 9. J'autoriserai SAFETRACKS et/ou ses agents à prendre ma photo au moment de l'installation et à tout autre moment requis et je fournirai à SAFETRACKS une copie de mon permis de conduire ou d'une autre pièce d'identité sur demande.
- 10. J'autorise SAFETRACKS et/ou ses agents à enregistrer tous les appels téléphoniques ou autres communications entre moi et SAFETRACKS et le centre de surveillance SENTINEL ou toute société affiliée de ceux-ci;
- 11. Je suivrai toutes les instructions du personnel de SAFETRACKS concernant le bracelet de cheville et tout équipement connexe.
- 12. À la suite de l'installation du bracelet de cheville sur ma personne, j'accepte de me rendre directement à ma résidence assignée par le tribunal et de ne pas faire d'arrêt sur le chemin de cette résidence. Le document de libération ordonné par le tribunal est en vigueur à partir du moment où le bracelet de cheville est installé et que je quitte le centre de détention.
- 13. Sous réserve de toute restriction dans l'ordonnance du tribunal applicable, j'accepte ::
 - a. répondre rapidement à mon téléphone et vérifier et répondre immédiatement aux messages téléphoniques, aux messages texte, aux courriels ou à d'autres communications qui me sont transmises par SAFETRACKS et/ou ses agents ou son centre de surveillance ou toute société affiliée;;
 - b. y assister au moment et à l'endroit prescrits par SAFETRACKS à toute fin associée à la surveillance;
 - c. répondre promptement à ma porte et permettre aux représentants de SAFETRACKS et/ou à leurs agents d'entrer à mon domicile avec ou sans rendez-vous dans le but d'inspecter ou d'entretenir l'équipement de surveillance et, si SAFETRACKS le désire

Encadré initial

Être proactif aujourd'hui, pas réactif demain.

www.SafeTracksGPS.ca



pour la sécurité de son personnel, avec l'accompagnement de la police; et ou je répondrai rapidement à ma porte à n'importe quel agent d'application de la loi pour vérifier mon bien-être ou pour vérifier l'équipement de surveillance;

- d. suivre les instructions de SAFETRACKS concernant le retour de l'équipement de surveillance, y compris rencontrer le personnel de SAFETRACKS à l'endroit et au moment où il est demandé à cette fin de retirer l'équipement de surveillance, ou organiser la livraison de l'équipement à SAFETRACKS à mes frais par Postes Canada ou un service de messagerie acceptable pour SAFETRACKS en utilisant une méthode qui comprend un numéro de suivi et en fournissant ce numéro de suivi à SAFETRACKS.

TRANSMISSION DE DONNÉES, SOCIÉTÉS DE SURVEILLANCE TIERCE

- 14. Je comprends que l'équipement de surveillance et les services connexes sont fournis à SAFETRACKS par d'autres entreprises et que les données de surveillance sont transmises à des centres de données qui peuvent être situés aux États-Unis ou dans d'autres pays. J'autorise SAFETRACKS à partager les données produites par l'équipement de surveillance et toute autre information me concernant avec les entreprises qui fournissent les services de surveillance et exploitent les centres de données et j'accepte que ces informations puissent être transmises et stockées par tout moyen utilisé dans le cours normal des affaires par SAFETRACKS et ces entreprises.

RÉSILIATION

- 15. SAFETRACKS, à son entière discrétion, met fin à ses services à tout moment. Si SAFETRACKS décide qu'elle mettra fin à la surveillance pour quelque raison que ce soit, elle peut suivre les procédures qu'elle juge appropriées pour aviser la police, la Couronne, la probation ou la libération conditionnelle ou le tribunal. Ces raisons peuvent inclure, sans s'y limiter, les exemples suivants:
 - a) Compte en souffrance
 - b) Comportement agressif et conflictuel
 - c) La caution a retiré le soutien au dossier
 - d) Non-conformité aux règles, aux ententes et aux protocoles de SafeTracks
- 16. Si je souhaite mettre fin à la surveillance, il est de ma responsabilité d'apporter les modifications nécessaires à mes conditions judiciaires criminelles. Je serai obligé de payer tout solde impayé dû à SAFETRACKS. Tant que cela n'aura pas été fait, le bracelet de cheville ne sera pas retiré et je continuerai d'être surveillé.
- 17. J'assisterai à l'endroit et au moment où SAFETRACKS me dira pour faire retirer le bracelet de cheville et retourner tout l'équipement.

Encadré initial

Être proactif aujourd'hui, pas réactif demain.

www.SafeTracksGPS.ca



MODIFICATIONS À L'ENTENTE; NOUVELLES EXIGENCES OU INSTRUCTIONS

18. SAFETRACKS peut de temps à autre déterminer qu'elle exige des participants qu'ils acceptent des conditions nouvelles ou révisées et/ou qu'ils se conforment à des instructions nouvelles ou révisées. Je comprends que si je refuse de me conformer à ces nouvelles instructions ou de conclure une entente modifiée à la demande de SAFETRACKS, SAFETRACKS peut mettre fin à mes services de surveillance.
19. Si les conditions de mon tribunal pénal sont modifiées et que la surveillance n'est plus nécessaire, je comprends que SAFETRACKS ne mettra pas fin à la surveillance et ne retirera pas le bracelet de cheville tant que SAFETRACKS n'aura pas reçu la confirmation de la variation que SAFETRACKS juge satisfaisante et que mon compte n'aura pas été payé en totalité.

En signant ci-dessous, je reconnaiss que je comprends et que je m'y conformerai à toutes les conditions de la présente entente.

Signature du Participant

Date

Conseiller juridique du Participant

Date

J'ai examiné la présente entente et ses annexes avec le participant et je suis convaincu qu'il comprend et accepte ses modalités.
Remarque : La présente entente est contraignante, que le conseiller juridique du participant l'ait signée ou non.

Officiel de SAFTRACKS

Date

Être proactif aujourd'hui, pas réactif demain.

www.SafeTracksGPS.ca



Exonération de responsabilité et barème d'indemnisation

La présente annexe fait partie de l'entente de participation conclue entre SAFETRACKS GPS CANADA INC.

(« SAFETRACKS »); _____ daté _____
(“Participant”)

Contrat #:_____

1. Je comprends que SAFETRACKS et les autres entreprises impliquées dans la prestation du service de surveillance ne peuvent pas m'empêcher d'enfreindre mes conditions de mise en liberté ou de causer un préjudice en les enfreignant.
2. Je comprends que le port du bracelet de cheville peut augmenter le risque que je souffre de blessures accidentelles, y compris, mais sans s'y limiter, de trébucher, de tomber ou d'autres blessures subies si le bracelet de cheville est coincé dans de la machinerie ou d'autres objets qui pourraient causer des blessures, ou que les blessures que je pourrais subir lors d'un accident, d'un incendie ou autrement peuvent être aggravées parce que je porte le bracelet de cheville.
3. Je comprends que le bracelet de cheville envoie ou reçoit fréquemment des transmissions sans fil, y compris, mais sans s'y limiter, des transmissions de données cellulaires et/ou des transmissions par radiofréquence, et que certains chercheurs craignent que l'exposition répétée à de tels signaux puisse avoir de graves effets néfastes sur la santé. J'accepte qu'il est de ma responsabilité continue de m'informer et de tirer mes propres conclusions sur les effets nocifs potentiels sur la santé du port du bracelet de cheville et, si à tout moment je suis préoccupé par de tels risques, de ne pas procéder à l'installation du bracelet de cheville ou de mettre fin à ma participation au programme de surveillance et de demander à SAFETRACKS de retirer le bracelet de cheville. avec l'autorisation du tribunal.
4. **Si je décide de mettre fin à ma participation au programme de surveillance SAFETRACKS, je serai obligé de payer le solde de mon compte en entier. Jusqu'à ce que j'aie effectué le paiement requis, le bracelet de cheville restera sur moi et continuera d'être surveillé jusqu'à ce que le compte soit libre et clair.**
5. Je comprends que mon emplacement et mes déplacements sont recueillis, suivis et surveillés, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, 365 jours par an. Je sais également que les données recueillies peuvent être partagées avec n'importe quel tribunal, Couronne, service de probation ou de libération conditionnelle ou police, ASFC et INSET s'ils en font la demande à SAFETRACKS. Je suis conscient que je n'ai AUCUNE propriété des données recueillies par l'équipement de surveillance.

Encadré initial

Être proactif aujourd'hui, pas réactif demain.

www.SafeTracksGPS.ca



6. Je comprends que les signalements de SAFETRACKS à la police sont basés sur les données générées par les appareils de surveillance fournis par SAFETRACKS et/ou à des fournisseurs tiers.
7. En signant cette entente, en permettant l'installation du bracelet de cheville et par ma participation continue au programme de surveillance, je confirme que, afin d'obtenir les avantages de participer au programme de surveillance, j'accepte tous ces risques et j'accepte que je suis responsable à 100% de respecter mes conditions de libération et d'assurer ma propre santé et sécurité.
8. Je renonce DONC de façon permanente et irrévocable à tout droit de faire toute réclamation contre SAFETRACKS, toute société impliquée dans la fourniture du service de surveillance, ou l'un de leurs employés, agents, dirigeants ou administrateurs respectifs, et j'accepte de les indemniser et de les dégager de toute responsabilité à l'égard de toute réclamation faite contre eux par un tiers, en relation avec tout préjudice ou perte que je pourrais subir ou qui est causé ou prétendument causé en conséquence directe ou indirecte du port du bracelet de cheville, de mon non-respect de mes conditions de libération et/ou de mon arrestation à la suite d'un signalement SAFETRACKS à la police, y compris tous les coûts engagés par celle-ci pour répondre à ces réclamations et/ou se défendre.

Signature du Participant

Date

ÉQUIPEMENT ET SERVICES

Cette entente porte sur une quantité maximale de ____ bracelets de cheville et, le cas échéant, une quantité maximale de ____ balise(s).

Numéro de série: _____

Numéro de série de la balise: _____
(*S'il y a lieu*)

Date d'installation: _____

Moment de l'installation: _____

Emplacement de l'installation: _____

Être proactif aujourd'hui, pas réactif demain.

www.SafeTracksGPS.ca



Calendrier des paiements

(La taxe provinciale s'ajoute à tous les frais énumérés)

FRAIS INITIAUX	
Dépôt	750,00 \$ – Si le participant n'est pas libéré, un remboursement partiel sera émis.
Rétention	Un acompte de 250,00 \$ sera détenu par SafeTracks pour les frais administratifs engagés par SafeTracks.
INSTALLATION	
Bracelet de cheville (GPS)	250,00 \$ + Kilométrage (0,75 \$/KM)
SURVEILLANCE	
Bracelet de cheville (GPS)	500,00 \$ par mois / 400,00 \$ par mois avec l'aide juridique
TÉMOIGNAGE VIRTUEL	
Témoignage virtuel	350,00 \$ pour la première heure. 100,00 \$ l'heure après la présence
FRAIS SUPPLÉMENTAIRES	
Récupération de l'équipement	100,00 \$ ou le coût réel s'il est supérieur (payable à la cessation d'emploi si nous devons voyager ou prendre un service de messagerie pour récupérer l'équipement de la police, de la prison, de la caution, etc.)
Temps du technicien	100,00 \$ minimum pour (1) défaut d'être présent comme prévu ou ordonné pour l'installation, le retrait, l'entretien, etc. ou (2) pour que notre personnel se présente pour inspecter/réparer/remplacer la sangle/pince/bracelet en raison de dommages causés, à notre seule discrétion, par une altération, un impact ou par une autre activité (travail, sport, etc.) autre que l'usure normale, qu'elle soit accidentelle ou intentionnelle)
Paiements en retard	Frais de service de 50,00 \$ pour tout paiement en retard au cours des 15 derniers jours
ÉQUIPEMENT PERDU OU ENDOMMAGÉ	
Les frais suivants seront facturés pour l'équipement endommagé, perdu ou non retourné. CES FRAIS S'APPLIQUERONT ET SONT DUS IMMÉDIATEMENT DANS LE CAS OÙ LE PARTICIPANT S'ENFUIT OU EST ARRÊTÉ ET QUE NOUS NE SOMMES PAS EN MESURE DE CONFIRMER IMMÉDIATEMENT OÙ SE TROUVE L'ÉQUIPEMENT ET D'ORGANISER SON RETOUR.	
OM500 - GPS: Bracelet & Strap	1 800,00 \$
Balise	400,00 \$
Cordon de charge	90,00 \$

Encadré initial

Être proactif aujourd'hui, pas réactif demain.

www.SafeTracksGPS.ca



MODALITÉS DE PAIEMENT

- La période minimale de surveillance est d'un mois.
- Les clients reconnaissent et acceptent par la présente que des frais de service mensuels seront facturés le 15e jour de chaque mois. Les frais de service mensuels initiaux sont calculés au prorata de la date d'installation au 15e jour du mois suivant. Les frais mensuels subséquents couvrent la totalité de chaque mois civil, sans tarification au prorata subséquente.
- Si un paiement est en retard ou refusé, SAFETRACKS peut imposer des dates d'échéance plus rapprochées et/ou exiger l'une ou l'autre des mesures suivantes : une garantie supplémentaire, un copayeur supplémentaire, un autre mode de paiement et toute autre exigence que nous jugeons nécessaire pour fournir une garantie satisfaisante pour les paiements futurs.
- La participation au programme peut être résiliée à tout moment si les exigences de paiement ne sont pas respectées dans les 30 jours suivant la date d'échéance.
- **50,00 \$ DE FRAIS DE SERVICE POUR TOUT PAIEMENT EN RETARD.** Des frais de retard seront appliqués après 15 jours de non-paiement à compter de la date d'échéance.

Quel mode de paiement sera utilisé:

CARTE DE CRÉDIT

Lorsque vous recevez votre facture par courriel, elle est due immédiatement à la réception de la facture et peut être payée par carte de crédit.

VIREMENT INTERAC vers accounting@SafeTracksgps.ca

IMPORTANT : dans le message de chaque paiement, incluez le **numéro de facture** et le **nom de la personne surveillée**. Les paiements seront déposés automatiquement – aucune question de sécurité n'est requise.

**TOUTES LES MÉTHODES SONT ASSUJETTIES À DES FRAIS DE SERVICE DE 50,00 \$
POUR TOUT PAIEMENT EN RETARD**

J'accepte par la présente tous les frais, taxes, pénalités et responsabilités applicables pour les dommages, tels qu'énoncés dans la présente entente de participation et les conditions de paiement. Je reconnaiss que le défaut de verser les frais de service mensuels dans les quinze (15) jours suivant la date de la facture entraînera des frais de retard de paiement de cinquante dollars (50,00 \$). En signant ci-dessous, je confirme que j'ai lu, compris et accepté de m'y conformer à toutes les modalités de la présente entente.

Signature du Participant

Date

Être proactif aujourd'hui, pas réactif demain.

www.SafeTracksGPS.ca



Exigences en matière de recharge – Équipement de surveillance

GARDER LA BATTERIE CHARGÉE EST D'UNE IMPORTANCE CRUCIALE

Vous devez recharger votre bracelet de cheville pendant **au moins** 2 heures par jour **ET**:

- Dans les **30 minutes** suivant un signal de vibration du bracelet de cheville
- Immédiatement sur la tonalité sonore ou le signal vocal du bracelet de cheville
- En tout temps, selon les instructions de SAFETRACKS et de ses agents

Avant de quitter votre résidence, vous devez recharger l'équipement de surveillance à une charge complète ou pendant au moins une heure si vous êtes absent pendant plus d'une heure.

Si vous vous absentez de votre résidence pendant plus de 24 heures, vous devez emporter le chargeur de moniteur de cheville avec vous.

LE NON-RESPECT DE CES INSTRUCTIONS AURA DE GRAVES CONSÉQUENCES, NOTAMMENT:

RÉSILIATION : Le défaut de suivre systématiquement ces instructions et de maintenir l'appareil dans un état chargé entraînera la résiliation de votre participation au programme.

AVIS À LA POLICE : Si la batterie de l'appareil est faible et que vous êtes injoignable ou que vous ne respectez pas les instructions de charge immédiate, une intervention des forces de l'ordre sera déclenchée.

J'accepte de me conformer aux instructions de recharge ci-dessus et je facturerai à tout autre moment indiqué par SAFETRACKS.

Signature du Participant

Date

Être proactif aujourd'hui, pas réactif demain.

www.SafeTracksGPS.ca



Calendrier des communications

Objet: consigner l'information nécessaire pour faciliter la communication entre SAFETRACKS et le participant, les cautions et les autres personnes impliquées dans le plan de surveillance.

PARTICIPANT

Nom: _____

Adresse courriel: _____

Numéros de téléphone: _____ (Accueil) _____ (Cellule)

GARANTIES

Nom: _____

Adresse courriel: _____

Numéros de téléphone: _____ (Accueil) _____ (Cellule)

Nom: _____

Adresse courriel: _____

Numéros de téléphone: _____ (Accueil) _____ (Cellule)

Nom: _____

Adresse courriel: _____

Numéros de téléphone: _____ (Accueil) _____ (Cellule)

Encadré initial

Être proactif aujourd'hui, pas réactif demain.

www.SafeTracksGPS.ca



Procédures d'avis de congé

Pour les programmes de surveillance GPS, si votre ordonnance du tribunal stipule que vous ne pouvez quitter votre résidence ou une autre zone définie que sous certaines conditions, comme être en compagnie d'une caution, ou à certaines fins, comme vous rendre au travail, vous devez suivre les procédures de SAFETRACKS pour vérifier que vous vous conformez à ces exigences. Ces approbations s'ajoutent aux approbations requises, par exemple, par un agent de police ou un surveillant d'une peine d'emprisonnement avec sursis.

SAFETRACKS peut en tout temps, à sa discrétion ou en consultation avec l'autorité de surveillance ou d'application de la loi, modifier ces exigences, y compris la méthode par laquelle les avis doivent être fournis et/ou imposer l'obligation d'avis de congé d'inclure des détails supplémentaires et/ou exiger que la caution fournisse des avis simultanément à un ou plusieurs agents d'application de la loi.

Si votre ordonnance du tribunal vous permet de sortir seul pendant certaines heures et pour quelque raison que ce soit (un simple couvre-feu), aucun processus d'avis ou de vérification n'est requis.

PRÉAVIS À DES FINS PRÉCISES : Si votre ordonnance du tribunal vous limite à quitter votre résidence uniquement à des fins précises, vous devez respecter les procédures SAFETRACKS. Pour toute demande de sortie, vous devez soumettre une lettre de probation ou de libération conditionnelle à privaterental@safetracksgps.ca conformément à ces exigences.

PERMISSION ACCOMPAGNÉE DE CAUTION : Lorsque votre ordonnance du tribunal exige que vous ne quittiez la résidence qu'EN COMPAGNIE D'UNE CAUTION, vous devez **être accompagné en personne par votre caution**.

- Vous **DEVEZ envoyer** un courriel à Privaterentals@safetracksgps.ca, pendant les jours et heures ouvrables, au moins **UNE heure** avant l'heure de départ demandée, pour quitter la résidence ordonnée par le tribunal, avec le participant.
- Dans votre demande de départ avec le participant, votre courriel doit inclure les informations suivantes:
 - Nom du participant
 - Nom et coordonnées du répondant
 - Date à laquelle vous voulez quitter
 - Heure à laquelle vous voulez partir
 - Heure de votre retour

Les cautions sont responsables de s'assurer que l'accusé n'a pas accès à l'envoi de courriels à partir du compte de courriel de la caution.

Les demandes d'avis de congé doivent être envoyées du lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 00 HNR.

Encadré initial

Être proactif aujourd'hui, pas réactif demain.

www.SafeTracksGPS.ca



Veuillez noter qu'il peut s'écouler jusqu'à un jour ouvrable avant que les demandes d'avis de congé soient traitées et approuvées en dehors des heures d'ouverture.

En signant la présente entente de participation, je reconnaiss et j'accepte d'être lié par toutes les modalités énoncées dans les présentes. J'accepte également de respecter toutes les annexes et obligations énoncées dans la présente entente. Je comprends que le non-respect peut entraîner des frais de service supplémentaires et/ou la résiliation des services fournis par SAFETRACKS GPS Canada Inc.

Nom du Participant

Signature du Participant

Date

Nom de la Caution

Signature de Caution

Date

Nom de la Caution

Signature de Caution

Date

Être proactif aujourd'hui, pas réactif demain.

www.SafeTracksGPS.ca